



AGC du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 08066

SD : 865018174990250



LA POSTE

9007
7 ■ ■ ■

FACTURE

Date : 30/07/2025 Pièce n° : **00250007300**

Dossier suivi par : Eric BOTELLA

SAS FM2I
PEYRELEVADE
46100 FIGEAC

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
SOCIAL 02EME TRIMESTRE 2025					
ETABLIS.BULLETINS DE SALAIRE	28,00	U	23,50	20,000	658,00
ENTREE D'UN SALARIE	2,00	U	12,00	20,000	24,00
ATTESTATION SALAIRE	2,00	U	25,00	20,000	50,00
FORFAIT TRIMESTRIEL SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEUR ACS	1,00	U	110,00	20,000	110,00
SORTIE SALARIE	2,00	U	37,00	20,000	74,00

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	916,00	20,00	183,20

Montant total TTC : 1 099,20 €

NET A PAYER : 1 099,20 €

Prélèvement (échéance le 25/08/2025)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 08066 / FI
FACTURE : 00250007300 du 30/07/2025
NET A PAYER : PRELEVE

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
17807 00804 25421166972 35

TVA acquittée sur les encaissements.
Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.
Pas d'escompte pour paiement comptant.
« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12.et D441-5 al.12 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »